

850.000 euros par an pour des séjours à l'étranger

En deux ans, 236 jeunes ont bénéficié de « séjours de rupture » destinés à leur éviter un placement en IPPJ

« Les voyages forment la jeunesse » ainsi pourrait-on résumer les séjours de rupture. Des vacances atypiques au cours desquelles des jeunes en danger ou délinquants rompent avec leur environnement pour se reconstruire à travers de nouvelles expériences. Chaque année 850.000 euros sont déboursés par an au sein de l'Aide à la jeunesse pour ces ados !

Angleterre, Bénin, Burkina-Faso, Danemark, Écosse, Espagne (Andalousie), France (Alpes, Corse et Pyrénées), Irlande, Italie (Sardaigne, Sicile...) Malte, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Maroc, Tunisie. Et la liste est encore plus longue... Mais si ces destinations invitent au voyage et à l'évasion, elles

sont proposées à des adolescents, âgés de 13 à 18 ans, en difficulté via les séjours de rup-

ture. « Il s'agit pour 70 % de jeunes judiciairisés qui font l'objet d'une aide contrainte ou qui ont commis un fait qualifié d'infraction. Les 30 % d'autres prises en charge concernent des jeunes en danger qui présentent des problématiques multifactorielles », explique Vanessa Despiegelaere au cabinet de Rachid Madrane (PS), ministre en charge de l'Aide à la jeunesse.

LA DERNIÈRE CHANCE !

Chaque année, pas moins de 850.000 euros sont dégagés pour ces séjours (lire ci-contre) qui se substituent à d'autres prises en charge ayant échoué dans le passé. « Le séjour de rupture est souvent considéré comme une dernière chance donnée au jeune avant un placement. Chaque séjour s'inscrit dans un projet pédagogique. Ils proposent une prise en charge individuelle qui permet au jeune, pour une

période limitée dans le temps, de rompre radicalement avec son cadre de vie habituel, d'être confronté à de nouveaux repères et de se construire un nouveau projet personnel. »

Les services qui organisent ces séjours en Fédération Wallonie-Bruxelles sont les ASBL Vent Debout, l'Amarrage et la Pomme-raie. Toutes trois touchent un large public puisque pas moins de 236 enfants ont pu prendre part à ces séjours entre 2012 et 2014. Au cours de plusieurs semaines en rupture totale avec leur environnement, les jeunes feront différentes activités telles que la randonnée, la voile mais aussi fournir leur aide à la population locale rencontrée.

À leur retour, les adolescents semblent métamorphosés. « Nous obtenons souvent de bons résultats. Le jeune a pu rompre avec ces mauvaises habitudes même si elles le rattrapent à son

retour. Il est intéressant de voir qu'il est capable de faire de bons choix et de changer. Par exemple, certains jeunes qui ne pensaient pas pouvoir suivre une formation scolaire ont suivi des cours et travaillent à leur propre compte » raconte Maud Gourdin pour Amarrage.

Un enthousiasme partagé par Luc Mormont, directeur de Vent Debout.

« Ces séjours ont fait leur preuve ! Sans vouloir généraliser, les ados grandissent et gagnent en maturité. Ils sont capables de prendre leur responsabilité, chose qu'ils ne faisaient pas avant leur départ où ils rejetaient leurs fautes sur les autres. » ■

YOLANDE NIMY

LE JEUNE ROMPT RADICALEMENT AVEC SON CADRE DE VIE ET CONSTRUIT UN PROJET

LE BUDGET

Un séjour qui coûte moins cher que le placement en IPPJ

850.000 euros par an pour permettre à des jeunes en difficulté de se rendre à l'étranger, certains se diront que la somme accordée par l'Aide à la jeunesse est excessivement élevée. Reste que ses dépenses ont été mûrement pensées, nous explique Vanessa Despiegelaere au cabinet du ministre socialiste Rachid Madrane. « Ces séjours sont

nullement des vacances offertes » souligne la porte-parole. « Ces 850.000 euros par an concernent environ 80 jeunes, ce qui revient à 10.000 euros par jeune. Mais il faut savoir qu'au sein de l'Aide à la jeunesse, une prise en charge classique pour un jeune revient entre 40 et 45.000 euros par an. Vous pouvez aussi noter

qu'un jeune en IPPJ nous coûte 500 euros par jour. » Le calcul est donc vite fait. « Malgré le budget accordé aux séjours de rupture, ces séjours sont bénéfiques pour le jeune et la société. Ils permettent de changer ses comportements. C'est un pari social ! », conclut Vanessa Despiegelaere. ■